

Un peu de tout

Cahiers > Le prix fort

Le 1er janvier 2008 |

Un broyeur géant

A l'occasion de la nouvelle année, un broyeur géant a été installé à New York. Grâce à ce broyeur, les habitants de la ville peuvent se débarrasser de leurs mauvais souvenirs. La machine rencontre un beau succès. On y jette ses vieux papiers, les cadeaux dont on ne veut pas, les photos de son ex... Il paraît que ça fait un bien fou.

Chaleur humaine

Environ 250 000 personnes passent par la gare centrale de Stockholm chaque jour. Une société immobilière, Jernhuset, a imaginé de recueillir la chaleur produite par tous ces gens. Cette chaleur humaine sera récupérée à travers le système de ventilation. Elle servira à chauffer l'eau d'un nouveau bâtiment. La société espère ainsi diminuer de 20% les coûts de chauffage. La chaleur humaine, voilà une énergie bon marché, et renouvelable !

Redistribution de biens

Deux frères d'une quarantaine d'années ont joué au Père Noël dans un centre commercial de Massapequa, dans l'Etat de New York. Ils ont distribué des billets de 100 dollars aux clients. Les agents de sécurité ont alerté la police. C'était peut-être de faux billets. On risquait peut-être l'émeute... Mais non. Les deux frères sont des hommes d'affaires qui s'estiment privilégiés. Chaque année, ils ont donc décidé de faire des heureux. Une façon originale de redistribuer ses richesses, d'une certaine manière. Il y a décidément des riches qui sont mal avec leurs sous. Au fond, c'est leur rendre service de les aider à partager leurs richesses ...

Héritage sous conditions

Le maire de Pellevoisin, une petite commune de 900 habitants, a reçu un beau cadeau de Noël. En France, à Pellevoisin, Hélène Louart est décédée à l'âge de 100 ans. Elle a légué sa fortune, un million d'euros, à son village natal, Pellevoisin. Mais elle a fixé des conditions. Dans son testament, elle demande que son argent serve à construire des logements sociaux. Elle souhaite aussi qu'une rue porte son nom. La centenaire avait toute sa tête.

Braquage au ketchup

En Grèce, deux hommes ont agressé l'employé d'un supermarché. Ils voulaient lui dérober la recette qu'il transportait à la banque. Leur arme ? Deux gros sacs remplis de ketchup. Ils les ont lancés sur le pare-brise de la voiture que l'employé conduisait. Celui-ci a dû s'arrêter mais il s'est défendu. Les deux hommes se sont finalement enfuis à moto. Ils n'ont pu emporter que 400 euros alors que la recette s'élevait à 140 000 euros.

Roi ou Reine, presque pour de vrai

La galette des rois est ce gâteau, souvent à la frangipane, que l'on mange le jour de l'Épiphanie. Une fève est cachée dans la pâte. Et celui ou celle qui trouve la fève devient le

roi ou la reine de la soirée. Thierry Kabac, un boulanger de Castres, un village du Sud de la France a eu une idée originale pour mieux vendre ses galettes des rois. Il a caché, dans trois des 800 galettes qu'il a cuites, des petits « lingots d'or ». Chacun de ces lingots d'or mesure 1 cm sur 1,5 cm, pèse 5,2 gr et vaut 200 euros. Alors que les galettes sont vendues entre 8 et 13 euros selon leur taille. Thierry Kabac a très vite vendu sa production... C'est son voisin joaillier qui lui a soufflé l'idée. Une idée en or, c'est certain !

Françoise Filée